



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

57 N° 1 1930

Le mot 'personne' dans les écrits trinitaires de
saint Augustin

René BOIGELOT (s.j.)

p. 5 - 16

<https://www.nrt.be/en/articles/le-mot-personne-dans-les-ecrits-trinitaires-de-saint-augustin-3340>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le mot « personne » dans les écrits trinitaires de saint Augustin

N. D. L. R. — *L'Église célèbre cette année le quinzième centenaire de la mort de saint Augustin. A cette occasion, au cours de l'année, la Nouvelle Revue Théologique, présentera à ses lecteurs divers articles consacrés à la personne et aux œuvres du grand Docteur d'Occident. Nous publions aujourd'hui une étude sur un aspect de la théologie trinitaire de saint Augustin. Dans le prochain numéro paraîtra un article du P. Maréchal, S. I. sur la vision de Dieu au sommet de la contemplation d'après saint Augustin. D'autres travaux suivront.*

Nul n'ignore la place considérable prise par saint Augustin dans l'exposé théologique du dogme trinitaire. Son *De Trinitate*, chaudement loué par Cassiodore (1), dont les *Institutiones* dirigent les lectures patristiques du moyen-âge, fut traduit en grec par Maxime Planude au XII^e siècle (2), un des très rares travaux latins jugés dignes alors de cet honneur. Dans la dernière étude consacrée à cette œuvre d'Augustin, Schmaus (3), à la suite de Kuhn, écrivait récemment qu'elle est « le monument littéraire le plus puissant qu'ait élevé la spéculation théologique sur le dogme trinitaire ». Le P. Portalié (4) affirmait de son côté que les quinze

(1) *De institutionibus divinarum et humanarum litterarum*, 16 (P. L., LXX, 1132).
— (2) Voir RACKL, *Die griechischen Augustinusübersetzungen*, dans les *Miscellanea Francesco Ehrle*, t. 1, p. 1-38, Rome, 1924. — (3) *Die psychologische Trinitätslehre des hl. Augustinus*, Munster, 1927, p. 2. — (4) *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. 1, 1900, article Augustin, c. 2346.

livres qui composent le *De Trinitate* « condensent et complètent ce qu'on a écrit de plus profond et de plus précis sur ce grand mystère ». Aussi Augustin est-il considéré à bon droit comme le grand théologien de la Trinité en Occident, et ce dogme est un des points de doctrine où la théologie scolastique a le plus fidèlement reproduit la pensée du docteur d'Hippone. Toutefois, la terminologie du saint docteur n'a pas toujours la même assurance que sa pensée, et il laissera à des successeurs comme Boèce, et surtout comme saint Thomas, le soin de fixer un vocabulaire parfois imprécis et hésitant.

Une chose frappe celui qui lit les écrits trinitaires (1) d'Augustin en fixant son attention sur le mot « personne » : c'est la rareté relative de son emploi. Sans doute, chez tous les Pères latins des générations voisines de la sienne, les mots de Père, Fils et Saint-Esprit sont utilisés avec une fréquence qui dépasse de 50 pour 1 l'emploi du terme plus abstrait de « personne ». Chez Augustin pourtant l'usage nous en a paru particulièrement restreint. C'est ainsi que sur les cent colonnes que comporte dans Migne (2) la controverse trinitaire d'Augustin avec l'arien Maximinus, on ne rencontre pas vingt fois le vocable « personne » (3). Plus d'une fois aussi on est étonné de ne pas le trouver là où le sujet l'imposait presque. Ainsi, dans l'exposé qu'Augustin donne au début du *De Trinitate* (4), de la foi trinitaire de son temps, le terme fait défaut. Le fait paraîtra peut-être significatif si l'on veut bien se rappeler que saint Damase avait

(1) Les principaux écrits trinitaires de saint Augustin sont : *De Trinitate libri quindecim* (P. L., XLII, 819-1098), composé de 400 à 416 ; *Contra sermonem quemdam Arianorum liber* (Ibid. 683-708), composé en 418 ; *Collatio cum Maximino Arianorum Episcopo* (Ibid. 709-743), composé en 428 ; *Contra Maximinum Arianorum Episcopum* (Ibid. 743-814), composé en 428. — (2) P. L., XLII, 709-814. — (3) Sans doute la controverse ne roulait pas précisément sur des questions ayant trait aux « personnes » en Dieu ; mais que de fois ne disons-nous pas « les trois personnes » au lieu d'énumérer le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Augustin, lui, fait presque toujours autrement. — (4) *De Trinitate*, I, 4, n. 7.

employé explicitement le mot de « persona » dans ses anathèmes de 380 (1). Si l'on veut relire le symbole « *Quicumque* » (2), qui se place peut-être cent années après Augustin, l'on constatera combien l'usage de « persona » était destiné à devenir courant dans la langue ecclésiastique. Boèce pourtant imitera la réserve du docteur d'Hippone dans les quelques pages qu'il donne à la Trinité (3).

Encore faut-il remarquer que, lorsqu'Augustin emploie le vocable de « personne », il ne l'entend pas exclusivement en notre sens philosophique d'« individu doué d'intelligence ». On retrouve chez lui des significations analogues à celles de Tertullien; ce qui au reste n'a rien d'étonnant, puisque l'usage du théâtre de cette époque continuait évidemment à entendre le mot des personnages de comédie ou de tragédie. Chez Augustin, le sens n'est pas rare de « rôle », « office », « charge », « mandat », « aspect », « caractère », « fonction ». Le mot « persona » n'est pourtant pas simplement synonyme de « munus », et jamais on ne le verra utilisé, si le sujet de ce « rôle », de ce « mandat », n'est pas un être humain. « Persona » connote donc très immédiatement en tous ces cas un agent rationnel. Voici quelques exemples de cet emploi. On les trouve particulièrement nombreux quand Augustin parle des prophètes agissant au nom de Dieu, ou quand, à propos des théophanies de l'Ancien Testament, il dira que les anges représentaient Dieu : « an angeli... ita mittebantur ut ex persona Dei loquerentur, (*De Trin.* II, 7, n. 13); « utrum... (angelus)... per dispensationem personam Domini sui gerebat » (*Ibid.* II, 13, n. 23); « sicut etiam cum homines annunciant, aliquando ex sua persona verba Dei loquuntur, sicuti cum praemittitur : Dixit

(1) *Anath.* 21. (Denzinger, *Enchiridion*, n. 79). — (2) Denzinger. *Ibid.*, 39. — (3) *Quomodo Trinitas unus Deus et non tres dii.* (P. L., LXIV, 1247-1256). Dans ce court traité, intitulé souvent *Liber de Trinitate*, on ne relève le mot qu'une fois; il en est autrement dans les écrits christologiques. Sur la fréquence de l'emploi du mot « persona » chez Boèce, voir LANE COOPER, *A concordance of Boethius. The five theological Tractates and the Consolation of Philosophy.* Cambridge (Mass.), p. 301-303.

Dominus...; aliquando autem nihil tale praemittentes, ipsam personam suscipiunt, sicuti est : Intellectum tibi dabo... » (*Ibid.*, III, 10, n. 19); « loquitur ex persona Dei angelus homini dicens : Ego sum Deus Abraham...; loquitur et homo ex persona Domini, dicens : Audi popule meus... » (*Ibid.* III, 10, n. 20). Relevons encore dans le sens de caractère ce texte très significatif : « venit ipse unus (Christus) utramque personam in se portans regis et sacerdotis » (1).

Ce sens de « persona » chez Augustin nous aide à comprendre aussi une manière de parler, de prime abord fort étrange, qui ne manque pas de frapper les lecteurs d'aujourd'hui, imprégnés de la signification habituelle du mot « personne ». Augustin parle, à trois reprises, d'une « persona Trinitatis » en l'opposant à la « persona Patris vel Filii vel Spiritus Sancti ». Ce langage, entendu au sens habituel, serait incorrect; compris au contraire au sens ancien du mot, toute singularité disparaît. Qu'on en juge plutôt : « si unus ex angelis erat, quis facile affirmare possit utrum ei Filii persona nuncianda imposita fuerit, an Spiritus Sancti, an Dei Patris, an ipsius omnino Trinitatis... Non satis elucet quam in Trinitate personam, et utrum aliquam an ipsius Trinitatis gerebat ille angelus... » (*De Trin.* II, 13, n. 23). On voudra bien remarquer l'expression classique « personam gerere », qui garantit l'exactitude de notre interprétation. Quelques pages avant, Augustin avait employé la même formule curieuse de « persona Trinitatis », qu'il faut entendre également au sens ancien du mot. Il s'agit de la voix qu'entendit Adam au paradis terrestre : « Nec nos aliquid prohibet illas voces factas ad Adam non solum a Trinitate factas intelligere sed etiam personam demonstrantes eiusdem Trinitatis accipere » (*De Trin.* II, 10, n. 18). Le P. de Régnon (2) traduit ce passage : « elles (les paroles) remplissaient le rôle de cette même Trinité » et le P. Portalié (3) : « elles n'ont pas seulement été

(1) *In Johannem*, tracl. xxiv, 5.

(2) *Études de théologie positive sur la sainte Trinité*, Paris, 1892, I, p. 260.

(3) Article cité, c. 2349.

produites par la Trinité mais au nom de la Trinité ». Cette traduction indique bien le sens (1).

Cet emploi du mot « persona » qui trahit l'usage primitif n'empêche pas Augustin de l'entendre au sens d'individu doué d'intelligence. On comprendra sans doute, étant donné les diverses significations du mot, que l'interprétation d'un certain nombre de textes puisse être assez délicate et qu'il ne soit pas toujours aisé de distinguer en quel sens exact Augustin emploie le terme. Certains textes pourtant paraîtront hors de toute discussion et montreront chez Augustin l'acception du mot dans notre sens actuel. « Verbo itaque Dei ad unitatem personae copulatus et quodam modo commixtus est homo... Hanc personam angelica natura figurare potuit ut praenunciaret, non expropriare ut ipsa esset » (*De Trin.* iv, 21, n. 30) ; « unam quippe ostendit esse personam in utraque natura, hoc est, Dei et hominis... Quoniam itaque gemina quidem substantia, sed una persona quod est homo... ; sed tria unius personae (humanae), non sicut humana poscit intentio, tribus illis personis convenire potuerunt... » (*De Trin.* xv, 25, n. 45) ; « nec tria sic sunt ut tres personae sint sed omnia tria hominis sunt quae una persona est... » (*De Trin.* xv, 27, n. 49). L'exposé même qui va suivre des difficultés d'Augustin sur l'emploi du mot « persona » dans la Trinité montrera que là encore il l'entend au sens habituel ; il affirmera en effet, non sans quelque outrance, que la personne est un « absolu » en Dieu, trompé sans doute par ce qu'il voit dans la personne

(1) A première vue le contexte immédiat pourrait ne pas paraître favorable à cette interprétation du mot « personne ». On y lit en effet : « Sicut humanam illam formam ex virgine Maria Trinitas operata est sed solius Filii persona est, visibilem namque Filii solius personam invisibilis Trinitas operata est. » Si l'on veut bien y regarder d'un peu près, on verra que, même en ces textes, le mot « persona » n'a point le sens d'individu rationnel. Pourrait-on dire en effet que la Trinité a « opéré » la « personne » visible du Fils ? On y pourrait sans doute apporter des distinctions, mais n'est il pas plus simple d'entendre ici « persona » au sens d'« aspect ». — Dans le « *Contra Maxim. Arianum* », xxvi (P. L., XLII, 803-813), où Augustin traite les mêmes matières, on ne retrouve plus l'expression « persona Trinitatis ».

humaine et appliquant à Dieu ce concept expérimental sans l'épurer suffisamment. Il n'y a donc nul doute selon nous qu'Augustin, en parlant des « Trois divins » leur applique souvent le terme de personne en notre sens actuel.

Ce vocable, pourtant, il ne l'aime guère et il va nous en dire les raisons. Deux passages du *De Trinitate* nous prouvent cette antipathie d'Augustin. Au chapitre ix du cinquième livre, nous la trouvons formulée brièvement ; aux chapitres iv, v et vi du septième livre, elle est exprimée au long et au large avec les motifs qui l'inspirent.

Au cinquième livre (1), Augustin ne traite la chose qu'en passant : nous autres, latins, dit-il, « nous n'osons pas dire une essence, trois substances, mais une essence ou une substance et trois personnes. Ce langage est celui qu'ont adopté plusieurs auteurs latins de valeur et ils l'ont employé parce qu'ils n'en trouvaient pas de meilleur pour exprimer en paroles ce qu'ils comprenaient sans le secours de paroles. Incontestablement... le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont Trois... Mais quand on demande qui sont ces Trois, la parole humaine est bien empêchée de répondre. On a dit trois personnes, moins pour affirmer cela que pour ne point rester bouche bée » (2). La critique, on le voit, reste vague. Elle marque seulement que le mot ne satisfait pas Augustin mais elle ne dit pas pourquoi. Il reste néanmoins que pour Augustin le mot « personne » n'est qu'un pis-aller. A ses yeux, le mot ne vaut rien par lui-même, mais on n'a pas mieux.

Le septième livre (3) va nous faire mieux comprendre le texte précédent et de plus il nous expliquera le sens précis qu'Augustin attachait à la finale un peu énigmatique : « pour ne point rester bouche bée ». « Les latins, redit Augustin, parlent d'une essence ou substance et de trois personnes... L'on a employé ce terme pour répondre à la

(1) *De Trinitate*, 9, 10 — (2) « Dictum est tamen tres personae, non ut illud diceretur sed ne taceretur. » Si l'on veut traduire le « ne taceretur » par un passif plutôt que par un impersonnel, le sens n'en est pas modifié au fond. —

(3) *De Trinitate*, VII, 4-6, n 7 - 11.

question « qui sont ces Trois ? », fort heureux déjà si l'on parvient à se faire comprendre, ne fût-ce que dans un symbole... Quand on demande ce que sont ces Trois « tres vel tria », nous cherchons un nom spécifique ou générique qui leur convienne et nous n'en trouvons pas, parce que la suréminence de la divinité transcende l'indigence de notre vocabulaire. Quand il s'agit de Dieu, la pensée approche plus de la réalité que la parole et la réalité est bien au-dessus de la pensée » (1). Notons en passant cette dernière phrase ; elle contient implicitement et suggère fort heureusement toute la question de l'analogie de notre connaissance de Dieu. Après quelques mots sur la philosophie du nom générique et spécifique, par lesquels on énonce ce qui est commun à plusieurs, Augustin continue : « cherchons donc ce qu'il y a de commun chez le Père, le Fils ou le Saint-Esprit ; ce n'est sûrement pas d'être Père... ni Fils... ni Esprit-Saint... ; il n'y a ni trois Pères..., ni trois Fils..., ni trois Esprits... Que sont donc ces Trois ? Si nous disons trois personnes, il faut conclure que le fait d'être personne leur est commun : ce qui, d'après la coutume du langage, est la marque d'un nom générique ou spécifique. Mais là où il n'y a nulle diversité de nature entre plusieurs êtres, on trouve, à côté du nom générique, un nom spécifique qui leur convienne... Or, en Dieu, il n'y a pas diversité de nature. Il faut donc que les Trois divins aient un nom spécifique propre. Or ce nom spécifique n'existe pas. « Personne » en effet est un mot générique à tel point qu'on l'utilise en parlant des hommes, alors qu'il y a une telle différence entre Dieu et l'homme » (2).

Nous tenons ici le premier grief que fait Augustin au vocable « personne » appliqué à Dieu. Il ne désigne pas selon lui avec une suffisante exactitude ceux qu'il devrait désigner. Augustin semblerait souhaiter qu'on inventât pour qualifier les Trois divins un nom spécial qui les différencierait en leur individualité de tous les êtres doués

(1) « Verius enim cogitatur Deus quam dicitur et verius est quam cogitatur » (*De Trinitate*, VII, 4, n. 7.). — (2) *Ibid.* VII, 4, n. 7.

d'intelligence. On le voit : c'est au fond toute la question de l'analogie de notre vocabulaire appliqué à Dieu qu'on met ici en cause. Car la critique d'Augustin vaut *a pari* pour tous les noms par lesquels nous qualifions les attributs divins et qu'il nous a bien fallu, en définitive, tirer du monde de notre connaissance avant de les appliquer à Dieu. On jugera donc la critique peu valable. Si nous avions inventé des noms spéciaux pour exprimer tout ce qui se trouve suréminemment en Dieu, aurions-nous été fort avancés, L'aurions-nous mieux compris et serions-nous mieux compris? Augustin ne fait au fond que montrer sur un exemple notre impuissance à parler congrûment de Dieu. Mais cette impuissance s'étend à tout notre langage. Faudrait-il donc se taire et adorer? Soit. Mais ce serait alors la suppression de toute théologie.

Ce premier motif que nous venons d'exposer n'est pas celui qui suscite le plus l'antipathie d'Augustin. Il en est un plus grave et plus capital et qui met en cause l'exactitude de l'énoncé du dogme lui-même. Écoutons Augustin continuer : « Nous parlons donc de trois personnes. Soit. Mais alors ce que signifie le mot personne est commun aux Trois divins... Pourquoi dès lors, ne les appelons-nous pas aussi trois dieux? Nous disons trois personnes parce que le Père est une personne, le Fils une personne et le Saint-Esprit une personne ; mais puisque le Père est Dieu, le Fils Dieu et le Saint-Esprit Dieu, pourquoi ne disons-nous pas trois dieux? »

Un théologien moderne aurait tôt fait de trouver dans la terminologie classique de quoi indiquer la raison de cette diversité. Saint Augustin, en un texte qu'a repris le neuvième concile de Tolède (1), l'avait exprimée lui-même ailleurs : « Hoc solo numerum insinuant quod ad invicem sunt, non quod ad se sunt » (2). Comment ne songe-t-il pas à apporter ici cette même réponse? On en verra tantôt la raison.

Pour le moment, Augustin cherche le motif de cette

(1) DENZINGER, *Enchiridion*, 280. — (2) *In Johannem*, tract. 29, 4.

différence entre « personne » et « dieu » en des causes diverses. Dira-t-on que c'est à cause de l'ineffable union qui règne en Dieu ? Mais alors pourquoi ne pouvons-nous pas dire une personne comme nous disons un Dieu ? Fera-t-on appel à l'Écriture qui parle d'un seul Dieu mais non d'une seule personne ? Dira-t-on qu'on parle de trois personnes parce que l'Écriture qui nie trois dieux, ne nie pas trois personnes ? Cette raison purement extrinsèque n'agrée pas à Augustin qui rétorque à juste titre : « mais alors, puisque l'Écriture s'en tait également, pourquoi ne pourrait-on pas parler de trois essences » (1) ?

Augustin sent bien au fond qu'il doit y avoir à cette façon de parler une raison intrinsèque au mot lui-même. Il ne l'aperçoit pas clairement pourtant et, en désespoir de cause, il recourt lui aussi à un motif purement extrinsèque, du genre de celui qu'il vient de rejeter : « De raison, dit Augustin, il n'en est pas d'autre que la nécessité de la controverse avec les hérétiques... On n'a point voulu parler de trois essences pour éviter tout prétexte d'introduire aucune diversité dans la souveraine égalité de la Trinité. On n'a point voulu par ailleurs nier une Trinité réelle, puisque Sabellius, qui l'avait niée, a été condamné comme hérétique... On a donc employé le mot personne pour répondre à la question « qui sont ces Trois », pour qu'on n'introduisit ni diversité, ni solitude, mais que l'on comprît qu'il y avait en Dieu et de l'unité et de la trinité » (2).

La justification du langage de l'Église, énoncée en ces termes par Augustin, n'est guère valable, on le voit. Et saint Thomas, parlant de cet argument que d'aucuns utilisaient après Augustin, le condamnera nettement : « loin d'être une réponse aux hérétiques, écrira-t-il, cet argument leur donne l'occasion de calomnies redoublées » (3).

Au reste, métaphysiquement parlant, Augustin était empêché de résoudre la difficulté par la conception qu'il

(1) *De Trin.*, VII, 4, n. 8. — (2) *De Trin.*, VII, 4, n. 9. — (3) *Summa theol.*, I, q. 29, 4.

avait de la personne : pour lui, la personne est un absolu, sans plus, et dès lors, comme de tout ce qui se dit substantiellement de Dieu, on devrait n'en parler qu'au singulier; « une personne dans la Trinité » est la conclusion logique des idées qu'Augustin va maintenant énoncer dans la suite du même passage.

Écoutons-le d'abord critiquer en passant l'emploi du mot « substance » en Dieu. Ce lui est chose facile. On emploie substance comme synonyme de personne. Les prédécesseurs d'Augustin l'avaient fait et Augustin lui-même le faisait encore parfois et parlaient de trois substances en Dieu (1). On conçoit qu'il soit aisé à Augustin de montrer l'erreur de cette manière de parler, comme aussi de celle qui consiste à employer le mot substance comme synonyme d'essence. C'est sans doute déjà plus tolérable. Mais la substance connote des accidents qui s'enracinent en elle. Comme en Dieu il n'est point d'accidents, mieux vaut donc, pour être strict, parler d'essence que de substance.

Ceci dit, Augustin reprend sa critique du mot « personne » dans la Trinité. « En Dieu, écrit-il, être, et être personne, c'est exactement la même chose. Supposons en effet qu'on parle de personne comme d'un relatif, ainsi qu'on parle de trois amis, de trois voisins... Alors, tout comme on dit de l'un qu'il est l'ami ou le voisin des deux autres, allons-nous dire que le Père est la personne du Fils et du Saint-Esprit...? Nulle part, le mot de personne ne s'emploie en ce sens et quand, dans la Trinité, nous parlons de la personne du Père, nous n'entendons rien autre que la substance du Père. C'est pourquoi, comme la substance du Père est le Père même, non en tant qu'Il est Père, mais en tant qu'Il est, ainsi la personne du Père n'est rien autre que le Père lui-même : car c'est en Lui-même qu'Il est dit personne et non par rapport au Fils ou au Saint-Esprit, tout comme c'est en Lui-même qu'Il est dit Dieu, grand... Et comme être et être Dieu, grand... sont pour Lui chose identique,

(1) Augustin ne le fait guère qu'à cet endroit du *De Trinitate*, vii, 4, n. 7-12, et plus loin viii, 1, n. 1.

ainsi être et être personne sont aussi pour Lui la même chose. Pourquoi dès lors ne pas dire une seule personne, comme nous disons une seule essence et un seul Dieu... si ce n'est afin de ne point nous taire quand on nous interroge « qui sont ces Trois » que nous confessons être Trois » (1).

Nous touchons ici la conception initiale d'Augustin dans toute cette controverse et nous voyons maintenant à fond ce pourquoi il échoue dans sa tentative de justifier le langage courant. Sans nous attarder à quelques critiques de détail à propos de ce texte, ce qui nous intéresse surtout ici, c'est qu'Augustin affirme nettement qu'il considère le nom de personne comme un nom absolu. D'autres textes, du reste, sont non moins formels à ce sujet. Citons-en encore un, tout à fait net : « s'il nous agréé, par nécessité de discussion, d'admettre le pluriel, même en dehors des noms relatifs pour répondre à la question « qui sont ces Trois » et s'il nous plaît de dire « trois substances ou trois personnes... » (2). Dès lors, la conclusion suit logiquement, en vertu même d'une loi plusieurs fois répétée par Augustin : « tout ce qui atteint directement la nature de l'être divin se dit au singulier de chacune des trois personnes... et c'est encore au singulier et non au pluriel que nous appliquons les mêmes expressions à la Trinité toute entière (3)... ». En conséquence, puisque le mot personne est un nom substantiel, atteint directement la nature de l'être divin, un seul nombre lui convient : c'est le singulier. Logiquement parlant, on doit donc dire une personne. La seule nécessité de la controverse a pu faire d'après Augustin que ce nom absolu fût « prédiqué » pluralement.

On s'étonnera peut-être qu'Augustin qui tient que le Père, le Fils, et le Saint-Esprit s'opposent relativement (4),

(1) *De Trinitate*, vii, 6, n. 11. — (2) « Si iam placet, propter disputandi necessitatem etiam, exceptis nominibus relativis, pluralem numerum admittere... et dicere tres personas. » *Ibid.*, vii, 6, n. 12. — (3) *Ibid.*, v, 8, n. 9 ou encore v, 6, n. 7 ; viii, 1, n. 1. — (4) *De Trinitate*, v, 5, n. 6 : « Quamvis diversum sit Patrem esse et Filium esse, non est tamen diversa substantia : quia hoc non secundum substantiam dicuntur sed secundum relativum... » — *Ibid.*, v, 11, n. 12 : « Quod autem proprie singula in eadem Trinitate dicuntur... relative... ea dici manifestum est. »

et ce, par leur origine(1), n'ait point vu que le mot « personne » impliquait du relatif en Dieu. Si l'on veut y regarder de plus près pourtant, on verra qu'Augustin est proche de la solution et ne diffère guère au fond de saint Thomas. Pour celui-ci en effet, la personne est en Dieu une relation subsistante; mais, en tant que relation, elle n'a aucune entité propre; tout son être substantiel, elle le tire de l'essence divine. Dans le concept de personne, Augustin n'a aperçu nettement et n'a mis en lumière que ce côté substantiel; on concédera sans doute volontiers que c'est le principal. Par ailleurs, nous venons de le dire, Augustin tient que ce qui distingue ontologiquement le Père, le Fils et le Saint-Esprit, est une diversité de relation d'origine; il savait que ce Père, ce Fils et ce Saint-Esprit, le langage courant les appelait des « personnes »; de là, il n'y avait qu'un pas pour dire que le mot personne appliqué à Dieu comportait un aspect relatif; arrêté sans doute par ce qu'il voyait qu'étaient les personnes dans la création visible, il n'a pas dépassé les apparences « absolues » du mot, pour atteindre, quand on l'appliquait à Dieu, son objectivité « relativement » subsistante. Il n'a pas poussé son analyse métaphysique à fond et n'a pu pour cela exprimer complètement la synthèse dont il avait tous les éléments.

N'est-ce point le cas de rappeler, en le lui appliquant, ce qu'il disait tantôt « Quand il s'agit de Dieu, et bien qu'on reste toujours infiniment loin de la réalité, la pensée est plus exacte que le langage ». Chez Augustin aussi, la pensée au fond était juste : son expression seule fut moins heureuse. Lui-même, en tout cas, avait donné dans ses propres écrits tous les éléments voulus pour ne rien laisser subsister des deux objections qui l'empêchaient de faire au mot personne un accueil plus enthousiaste. C'est pourquoi la théologie catholique, plus attentive à la pensée du saint docteur, qu'à ses hésitations terminologiques, maintiendra le vocable de « trois personnes » dans l'expression de sa croyance trinitaire.

R. BOIGELOT, S. I.

(1) *Ibid.*, v, 14, n. 15.